



AVIS DE REUNION

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Communautaire légalement convoqué le 21 juillet 2022
Se réunira à l'Hôtel d'Entreprises – 1 Chemin de la Coume - 09300 LAVELANET

Le mercredi 27 juillet 2022 à 18 heures

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

APPROBATION PV SEANCE DU 6 JUILLET 2022

DECISIONS DU PRESIDENT

ASSEMBLEE

- Modification règlement assemblée.

RESSOURCES HUMAINES

- Convention d'adhésion au service missions temporaires du CDG.

JURIDIQUE

- Modification plan de financement DETR Voirie 2022 ;
- Modification statuts adhésion SMAGVA CCCP.

FINANCES

- Modification priorisation dossiers DETR.

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL - ECONOMIE

- Convention rétrocession PAT.

FINANCES

- Pacte financier

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL - ECONOMIE

- Réactualisation plan financement Pôle Petite Enfance ;
- OPAH-RU - validation des aides 40 000 € ;
- Acquisition parcelles SAB/SOTAP LAROQUES D'OLMES ;
- Réactualisation plan financement SAB LAROQUE ;
- Aide immobilier d'entreprise - Hôtel du Parc / Garantie de prêt - Hôtel du Parc ;

- Transmission des entreprises du secteur alimentaire PAT – Signature convention Chambre des Métiers ;
- Transmission reprise PAT- 8 000 €/an ;
- Dispositif coup de pouce à mon commerce (20 000 €/an) 2023 ;
- Charte Forestière - Candidature AAP FEADER-REGION;
- Réactualisation plan financement randonnée.

QUESTIONS DIVERSES

N.B : Le Conseil Communautaire est une réunion publique à laquelle tous les habitants du Pays d'Olmes peuvent assister.